

## **RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE LE VAL SAMEDI 16 FÉVRIER 2019**

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 16 février 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets concernant le Centre et toute la ville.

### **PRESENTATION DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCOLE DU VAL**

---

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

#### **PROJETS LAURÉAT BUDGET PARTICIPATIF 2019**

Créer une liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt : ce projet est conditionné par le chantier de sécurisation du tunnel du RER C sur le stade de Trivaux (durée prévisionnelle du chantier : 18 mois).

Pistes cyclables dans le quartier Val Fleury / Paul Bert : un plan vélo est à l'étude par Grand Paris Seine Ouest à la demande de la Ville.

Jardins partagés : différents modes de gestion sont à l'étude sur trois sites possibles :

- en contre-bas de la Terrasse de l'Observatoire (à côté de l'ancienne école des Sablons)
- reconversion du terrain de pétanque inutilisé devant la gare T2 de Meudon sur Seine
- terrain du mini-club Val Fleury appelé à être démoli (les activités seront déplacées à l'école des Sablons)

Épicerie participative : des adhérents bénévoles s'organisent en association pour commander en groupe des produits bio et provenant de circuits courts à prix attractifs.

Aire de musculation en plein air (streetworkout) Meudon et Meudon-la-Forêt. Les emplacements sont à l'étude

#### **STATIONNEMENT ET CIRCULATION**

Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares et à la frontière avec Issy-les-Moulineaux sont utilisées par des personnes extérieures à la commune pour y stationner leur véhicule sur de longues périodes.

À la demande des Meudonnais, le stationnement sera rendu payant autour des gares de Bellevue et Meudon, en bas de la route des Gardes ainsi qu'avenue du Château où 84% des riverains sondés sont favorables au stationnement payant.

Autour de la gare de Meudon, les rues des Essarts, C. Dalsème, Hédouin, A. Guilmant et avenue de la Paix sont à l'étude.

Une habitante attire mon attention sur la zone rouge autour du Monoprix où le stationnement est limité à deux heures au prix d'1€/heure. Au-delà les tarifs sont jugés excessivement dissuasifs (2h15 = 15€, 2h30 = 35€). Le sujet sera mis en débat au prochain Conseil de quartier et je ferai remonter cette problématique à Grand Paris Seine Ouest.

Un habitant propose que le montant annuel du forfait résident soit réduit et que le stationnement payant soit étendu à l'ensemble de la commune.

Un riverain m'interroge sur l'opportunité d'un parking relais en petite couronne. J'ai demandé à la Région Île-de-France d'étudier la faisabilité, aux abords des gares, du dispositif « Pass Relais » (le prix du stationnement est alors inclus dans le Pass Navigo). Pour le moment, ce dispositif n'est déployé qu'en grande couronne.

Il m'est demandé si la Ville anticipe l'arrivée de nouveaux habitants en termes de stationnement. J'explique que la population meudonnaise n'augmente pas en raison du « desserrement » : divorces, départ des enfants, décès. 150 nouveaux logements par an permettent de conserver une population stable. Les nouveaux immeubles sont livrés avec parking mais ils sont souvent insuffisamment par leur propriétaire.

Rappelons que la majeure partie des problèmes de circulation ou de stationnement sont liés au transit, notamment depuis quelques mois puisque Meudon est cernée par les chantiers du Grand Paris Express et du tramway T10.

## **TRAVAUX DE VOIRIE**

Grand Paris Seine Ouest consacre 5 millions par an de budget aux travaux de voirie à Meudon. (8 millions avec l'assainissement). C'est le plus gros budget des villes de GPSO.

Place Henri-Brousse et des rues adjacentes, la réhabilitation du réseau d'assainissement a débuté et s'accompagnera d'un remodelage de l'espace public, jusqu'en octobre (voir présentation jointe).

Ce réaménagement d'ampleur s'est fait en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : piétons, automobilistes, cyclistes, RATP, commerçants.... Une réunion sera organisée fin 2019 dresser le bilan des nouveaux aménagements.

Lors d'une réunion publique, une personne a suggéré d'installer une œuvre de Rodin sur cette place. J'ai trouvé l'idée intéressante et j'ai écrit à la conservatrice du musée qui est d'accord sur le principe.

## **CARRIERES RODIN**

Au terme de nombreuses études techniques, l'Inspection générale des carrières a déterminé un périmètre dans lequel il y a un risque périmètre d'effondrement généralisé. 106 piliers sont concernés. La configuration géologique est la même qu'à Clamart où un effondrement en 1961 avait causé 21 morts et une quarante de blessés.

La Ville étant propriétaire d'une partie des carrières, sa responsabilité est engagée au même titre que celle des autres propriétaires. Investir dans des travaux de sécurisation et de comblement des carrières est une obligation et une opération à fonds perdus pour la commune dans la mesure où cette partie de la colline Rodin doit devenir un jardin public.

Une autorisation spéciale de travaux a été demandée au Ministère pour se substituer aux propriétaires insolubles et bénéficier d'aides publiques (Fonds Barnier) qui financeront 50% des dépenses.

## **SÉCURITÉ**

Les chiffres de la délinquance ces derniers mois à Meudon sont encourageants (voir présentation jointe). L'action conjuguée de la Police Nationale et de la Ville (Police municipale, médiateurs d'Action Jeunes, Voisins vigilants...) porte ses fruits. Meudon est équipée d'une trentaine de

caméras de vidéo-protection, une dizaine de nouvelles caméras seront mises en service en 2019-2020.

Le commissariat ne dispose que d'un véhicule, ce qui limite les interventions la nuit. Le projet du Commissaire consiste à fermer le bâtiment la nuit pour mettre une équipe supplémentaire sur le terrain. En revanche, la réserve citoyenne, initiative du Commissaire de Police, permet de renforcer la présence policière sur le terrain (550 heures de présences par an).

Enfin, j'ai pris la décision de créer une brigade de nuit à la Police municipale. Un effort budgétaire important a été fait cette année pour recruter 6 à 7 agents d'ici l'été.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

---

### CIRCULATION DES BUS

Plusieurs d'entre vous ont attiré mon attention sur la dangerosité des croisements de bus dans certaines zones étroites. La Ville plaide pour la mise en place de sens giratoires et a par exemple revu avec la RATP, l'itinéraire des bus passant par la place Henri Brousse pour fluidifier la circulation. Pour autant la doctrine de la RATP reste favorable aux itinéraires de chevauchement.

### TIM

Une habitante demande s'il est possible d'envisager la gratuité du bus. Actuellement la situation financière ne le permet pas. Un nouvel itinéraire du TIM sera mis en place à la rentrée 2019. Il a été pensé pour éviter les doublons avec les lignes existantes. Il desservira à nouveau Meudon sur Seine pour permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail et assurer la liaison avec les autres quartiers pour les nouveaux habitants.

### AVENUE JEAN JAURES

Un habitant demande si le réaménagement de l'avenue Jean Jaurès est prévu car elle peut être dangereuse pour les enfants notamment. La Ville est consciente des conditions de circulation sur cette voie. L'avenue fera l'objet de travaux d'ici 2 ou 3 ans après le réaménagement de la place Brousse. Les riverains seront consultés

### ÉCOLE DU VAL

Un parent d'élève signale que la barrière de l'école du Val, rue Maisant est en panne. *(Les services sont informés et traitent le problème)*

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de l'école Le Val. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

*Bien cordialement,*

Denis LARGHERO



Maire de Meudon  
Vice-Président du Département  
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

[le.maire@mairie-meudon.fr](mailto:le.maire@mairie-meudon.fr)

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08